Green Development Advocates

*For a Green Congo Basin*

# RAPPORT D'ACTIVITES 2011-2016

EVOCATION DE 6 ANS D'EXISTENCE

## Contenu

Avant-propos ..... 3
Introduction ..... 5
I- Présentation de Green Development Advocates ..... 5
I-1 Profil organisationnel ..... 5
I-1.1 Notre mission ..... 6
I.1.2 Nos objectifs ..... 6
I.1.3 Notre stratégie d'intervention ..... 7
I.2 Structure de GDA ..... 7
I.2.1 L'Assemblée Générale ..... 7
I.2.2. Le Conseil d'Administration et son Bureau ..... 7
I.2.3. Le Secrétariat Exécutif ..... 8
II. Faits saillants de cinq ans de vie ..... 8
II.1 L'hébergement et la supervision technique de la Facilitation RRI pour l'Afrique Centrale ..... 8
II.2 Contribution à la sécurisation des droits foncier et forestier des communautés locales et autochtones et des femmes ..... 9
II.2.1 Participation active aux différentes réformes législatives en cours au Cameroun ..... 9
II.2.2. Promotion de la forêt communautaire comme outil de sécurisation de l'espace ..... 12
II.3 Renforcement des capacités des OSC nationales et locales ..... 12
II.4 La participation aux processus nationaux de gestion durable des forêts : REDD+ et FLEGT ..... 14
III. Participation aux réseaux ..... 15
IV. Nos partenaires techniques et financiers ..... 16
V. Perspectives d'avenir ..... 16
VI. Ressources humaines ..... 17

## Avant-propos

GDA a maintenant six ans d'existence et c'est pour nous l'occasion de marquer un temps d'arrêt et de regarder derrière nous pour évaluer le chemin parcouru. Ce chemin faut –il le souligner n'a pas été de tout repos. Il l'a été davantage, en ce sens qu'il a fallu pour nous de nous frayer un passage dans un paysage très stricte et rigoureux. On peut par conséquent se féliciter d'avoir survécu pendant ce temps. Mais, la question que l'on pourrait se poser est celle de savoir : qu'avons fait en cinq ans de vie ? Autrement dit quelles sont nos réalisations ?

Ce rapport, qui fait la part belle aux réalisations de GDA en cinq ans de vie, se veut être une vitrine offerte au public pour l'aider à mieux nous connaitre et à mieux appréhender notre mission et nos objectifs.

Ces réalisations l'ont été grâce à la confiance de nos partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, ainsi que les communautés locales.

Nous voulons par cette publication exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à faire de GDA une organisation viable et active.

Notre reconnaissance s'adresse en particulier à nos partenaires financiers sans le soutien desquels rien n'aurait été possible. Il s'agit en particulier de Global Greengrant Fund (GGF), de Rights and Resources Initiative (RRI), de CARPE, New England Biolab Fondation (NEBF). Sur le plan national, GDA remercie grandement l'ensemble des organisations membres des différents réseaux auxquels il fait partie.

Nous ne saurions oublier l'appui des administrations publiques.

Nous espérons que nos actions obtiendront l'écho favorable permettant de mieux inscrire GDA dans la grande marche vers un développement soucieux des intérêts et des besoins des communautés locales et autochtones.

Nous ne pouvons achever nos propos sans nous incliner devant la mémoire de notre premier Secrétaire Exécutif en la personne de Monsieur *Robinson DJEUKAM juriste émérite*. En effet. L'idée de la création de

GDA fût initiée par *Feu Robinson Djeukam*, mais il n'a pas eu l'opportunité de suivre son développement pendant longtemps. Hélas ! *Le 19 août 2015*, *Robinson* s'en est allé, en nous laissant cette lourde responsabilité. La poursuite de son œuvre est le meilleur hommage posthume que nous puissions lui rendre.

# Introduction

La pression croissante sur les ressources naturelles au Cameroun et d'autres pays du bassin du Congo favorisé par la hausse de la demande internationale, et les pressions correspondantes sur le monde rural représentent un défi pour la reconnaissance des droits des populations locales et autochtones, et pour la préservation de leurs écosystèmes. La pauvreté augmente, en dépit de la rhétorique actuelle sur la lutte qui lui est consacrée. La participation des communautés locales et autochtones ainsi que les organisations de la société civile dans les processus de prise de décision est rare. C'est fort de ce constat et convaincu que le dialogue au niveau local peut aider à changer la façon dont les choses fonctionnent et qu'il est important de soutenir les communautés à exprimer leurs besoins de développement qu'a été créé Green Development Advocates (GDA). Les promoteurs de GDA sont conscients que différents modèles et solutions pour permettre que cela se produise, ont été développés et testés au cours des dernières années, mais pense que beaucoup peut encore être fait, au moins pour diffuser les enseignements tirés.

# I- Présentation de Green Development Advocates

## I-1 Profil organisationnel

GDA est une Organisation de la Société Civile (OSC) de droit camerounais, créée en 2009 par un groupe multidisciplinaire d'anciens cadres des ONG œuvrant dans le même secteur d'activité. Elle a été légalisée le 30 juin 2011 et œuvre pour un développement respectueux des exigences sociales et environnementales.

## I-1.1 Notre mission

La mission de GDA est de contribuer au développement durable des forêts tropicales africaines dans le respect de la culture, des droits, des intérêts et des besoins des peuples africains. Une attention particulière est accordée à la situation particulière des peuples autochtones de forêt dits « pygmées ».

## I.1.2 Nos objectifs

- Promouvoir la bonne gouvernance environnementale ;
- Intégrer la prise en compte de l'environnement dans les initiatives locales de développement et dans les politiques des acteurs modernes (Etats, Agences d'aide, secteur privé etc.) ;
- Mettre à la disposition de la population surtout démunie et vulnérable des services de justice alternative assistance juridique, défense et protection des droits socio-économiques des citoyens)
- Renforcer les capacités des acteurs des secteurs de la société civile en matière de protection de l'environnement et de défense des droits ;
- Apporter aux peuples autochtones et autres populations menacés un appui à une autopromotion respectueuse de leur environnement et de leur culture ;
- Informer, éduquer et sensibiliser sur les questions liées à l'environnement et aux droits de l'homme ;
- Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique ;
- Promouvoir la prise en compte du genre et des minorités dans la mise en œuvre des politiques et programme de développement.

### I.1.3 Notre stratégie d'intervention

- Développement des partenariats avec les communautés locales et autochtones, les institutions publiques, les organisations internationales, les organisation de la société civile et entreprises œuvrant pour la protection de l'environnement et des droits de l'homme ;
- Accent sur l'action de proximité et sur la pro-activité ;
- Mise en réseau de l'association afin de renforcer ses capacités d'action et son efficacité ;
- Recyclage permanent des membres et du personnel à travers des formations, séminaires, rencontres d'échange.

## I.2 Structure de GDA

### I.2.1 L'Assemblée Générale

L'assemblée Générale est l'instance suprême de l'organisation. Elle comprend tous les membres de l'association. Elle élit pour trois (3) ans un maximum de cinq (5) administrateurs qui constituent l'organe administratif de l'Association. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, l'élection se déroule par correspondance auprès du Secrétariat Exécutif.

### I.2.2. Le Conseil d'Administration et son Bureau

Le Conseil d'Administration a tous les pouvoirs pour prendre les décisions relatives à l'administration de l'Association en conformité avec les dispositions des statuts. Ses membres exercent leur mandat à titre personnel et gratuit. Il élit son Président et éventuellement ses Vice-présidents et nomme un Secrétaire Exécutif. Il se réunit sur convocation de son Président ou du Secrétaire Exécutif de l'Association. Il tient chaque

année deux sessions ordinaires et peut se réunir en session extraordinaire à la demande soit du Président soit de la moitié de ses membres, adressée au Président ou au Secrétaire Exécutif. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Aucun membre présent ne peut recevoir plus de deux pouvoirs. En cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante. Le Conseil d'Administration désigne en son sein trois membres pour former un Bureau qui le représente et assure l'exécution de sa politique dans l'intervalle de ses sessions, Ce bureau est composé du Président du Vice-président et du Secrétaire Exécutif.

### I.2.3. Le Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif est l'organe de gestion et de coordination de l'Association dont il assure le fonctionnement. Le Secrétaire Exécutif est nommé par le Conseil d'Administration. Son mandat est de trois ans renouvelables. Il est responsable de la gestion de l'association devant le Conseil d'Administration et son Bureau. Il leur soumet notamment les programmes, plans d'action, les précisions budgétaires ainsi que le rapport de vérification des comptes d'un audit externe à l'Association.

## II. Faits saillants de cinq ans de vie

### II.1 L'hébergement et la supervision technique de la Facilitation RRI pour l'Afrique Centrale

Durant deux ans et demi (janvier 2012 juin 2014) GDA à assurer l'hébergement et la supervision technique et administrative de la facilitation RRI pour l'Afrique centrale.

*Sur le plan  administratif GDA a :*

- Offert un cadre de travail convivial comportant un bureau opérationnel et mis à la disposition de la Facilitatrice tous les accessoires de bureau dont elle a besoin pour effectuer ses activités
- Servi de relai avec RRG au sujet des questions administratives et financières en rapport avec la facilitatrice
- Facilité les opérations financières de la facilitatrices aussi bien au niveau des banques locales qu'avec RRG
- Préparé et soumis (en concertation avec la facilitatrice) à RRG des rapports financiers intérimaires et finaux de la facilitation à RRG.

*Sur le plan technique,* les responsables de GDA ont mis à contribution leur expertise pour aider la facilitatrice à jouer efficacement son rôle de courroie de transmission entre les différentes composantes de la coalition RRI au Cameroun d'une part et d'autre part à mettre de façon efficace et efficiente son plan d'action annuel.

## II.2 Contribution à la sécurisation des droits foncier et forestier des communautés locales et autochtones et des femmes

GDA a fortement contribué ces cinq dernières une meilleure sécurisation des droits des communautés locales et autochtones et des femmes.

### II.2.1 Participation active aux différentes réformes législatives en cours au Cameroun

- **Révision de la loi forestière**

*Photo de famille atelier de présentation de l'étude d'évaluation de la prise en compte des droits des communautés dans l'avant-projet de loi forestière, Yaoundé, 2014.*

Le Cameroun a engagé depuis 2008 à une importante révision du cadre juridique régissant le secteur forestier. Saisissant le caractère participatif de cette révision voulu par le MINFOF, GDA à travers son Secrétaire Exécutif à accompagner différentes organisations (WWF, SNV, FAO, GIZ/ProPSFE, Coalition RRI, RACOPY, REFACOF) à préparer et soumettre leur contribution au MINFOF. Par la suite, elle a procédé à une étude évaluative des contributions à la réforme forestière liées aux droits communautaires et de leur prise en compte dans l'avant-projet de loi forestière.

- **Révision de la loi foncière**

Dans le cadre de la réforme foncière en cours GDA a élaboré et proposé à la validation des autres membres de la coalition RRI du Cameroun un document de position de la coalition RRI du Cameroun sur la réforme foncière intitulé *« Pour un cadre juridique du foncier et des domaines au*

*Cameroun plus protecteur des droits et intérêts des communautés locales et des populations autochtones ».*

*Atelier de présentation des propositions de la coalition RRI dans le cadre de la réforme foncière, Yaoundé 2015.*

- **Proposition des articles en vue d'institutionnalisation de la cartographie participative dans les textes juridiques au Cameroun** en l'occurrence le décret d'application de la loi de 2011 sur la planification du territoire et le développement durable et la réalisation des études d'analyse juridique tendant à identifier et définir les meilleures stratégies et recommandations pour inscrire non seulement la cartographie participative, mais aussi le domaine des communautés locales et le village comme entité juridique dans la législation applicable au Cameroun.

## II.2.2. Promotion de la forêt communautaire comme outil de sécurisation de l'espace

*Mission d'information de promotion de la forêt communautaire comme outil de sécurisation de l'espace, Ngutti et Mundemba 2016.*

Les communautés autour du Korup National Park, de Nta Ali Forest Reserve, de Bayang Mbo Wildlife Sanctuary, de Rumpi Hills Forest Reserve, et de Bakassi National Park dans les départements du Ndian et du Kupe Manenguba dans la région du Sud-ouest ont vu leur capacité renforcer sur les dispositions législatives et réglementaires relatives à la création et à la gestion des forêts communautaires.

## II.3 Renforcement des capacités des OSC nationales et locales

Les OSC camerounaise ont vues leurs capacités être renforcées sur le processus REDD+ de façon général et plus spécifiquement sur les sauvegardes sociales et environnementales REDD+.

*Atelier de formation des OSC sur les institutions financières internationale, Yaoundé 2016.*

Aussi GDA est engagé dans un processus de formation des OSC locales et nationales sur les politiques et pratiques des Institutions Financières Internationales, dans l'optique de recadrer les plaidoyers sur les impacts environnementaux et sociales de l'exploitation des ressources naturelles et la réalisation des grands travaux au Cameroun et dans le Bassin du congo.

## II.4 La participation aux processus nationaux de gestion durable des forêts : REDD+ et FLEGT

Participation et animation de la plateforme forêts et communautés (CFP), qui est un regroupement d'une quarantaine d'organisations de la société civile camerounaise active dans le suivi du processus APV/FLEGT entre l'Union européenne et le Cameroun.

*Réunion des membres de l'ACRN, Douala 2015.*

Idem, dans le processus REDD+ GDA contribue à la réflexion dans le cadre de plateforme REDD et changement climatique dont il est membres. GDA œuvre davantage à la promotion et à la sécurisation des droits des communautés locales at autochtones à travers l'incitation à la mise en place des mesures de sauvegardes sociales et environnementales REDD+ conformément aux exigences édictées à la COP 17 tenue à Cancun.

## III. Participation aux réseaux

GDA est membre de nombreux réseaux d'organisation de la société civile nationale et régional œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement.

**Sur le plan national** :

- La Plateforme Forêt et Communautés (CFP) qui œuvre pour la protection des droits des communautés locales autochtones et des femmes au Cameroun

*Réunion des membres de CFP, Bamenda 2015.*

- IFI Synergy group qui est nouveau et dont elle est membre fondateur
- Le Réseau Recherche Action Concerté Pygmée (RACOPY) qui regroupe les OSC qui travaillent avec les Peuples autochtones de forêt
- La Plateforme REDD+ et changement climatique impliquée dans le processus REDD+ au Cameroun
- La Coalition de l'Initiative des droits et Ressources du Cameroun (RRI)
- La Coalition de lutte contre les accaparements de terre (COLAT)
- (GREG Forêts)
-

Sur le plan et régional

- African Community Right Network (ACRN)
- CAUCUS d'ACCRA…

*Photo de famille ACRN, Douala 2015.*

## IV. Nos partenaires techniques et financiers

Toutes les initiatives entreprises par GDA n'auraient pas été possible sans le soutien de nos partenaires techniques et financiers qui dès le départ nous ont fait confiance. Notre gratitude va tout particulièrement aux organisations suivantes :

- Global Greengrant Fund (GGF);
- Rights and Resources Initiative (RRI);
- CARPE/UICN;
- New England Biolab Fondation (NEBF).

Sur le plan national, GDA remercie grandement l'ensemble des organisations membres des différents réseaux auxquels il fait partie.

## V. Perspectives d'avenir

Le 19 janvier 2016 s'est tenue dans la salle des conférences de GDA une réunion de réflexion stratégique sur les cinq ans de vie de l'organisation. La réunion avait pour

objectif à travers l'outil d'analyse SWOT de repenser l'organisation en définissant un plan d'action stratégique pour les années à venir. Au demeurant, il est ressorti à la fin des travaux que GDA envisage pour les prochaines années d'être plus sur le terrain auprès des communautés afin de mieux défendre leurs droits et intérêts et ainsi contribuer à l'amélioration de leur condition de vie.

## VI. Ressources humaines

Les réalisations précitées n'auraient existé sans l'implication du personnel de l'organisation, en l'occurrence :

Feu Robinson DJEUKAM, juriste émérite et premier secrétaire exécutif de GDA, qui malheureusement nous à quitter brutalement le 19 aout 2015 ;

Aristide CHACGOM, juriste Coordonnateur des Programmes, Susan NDOBE, à travailler comme Secrétaire Comptable à GDA, Laetitia MAGOUA, Ariane MAGNE, Arielle KAMENI, Nkwelle EKANE, Melvis APOH MESANG, Anne-Marie ASSEMBE, Responsable administrative et financière.

Nous saurons oublier les personnes ressources suivantes : Joseph MOUGOU, Samuel NNAH NDOBE, Benoit NDAMEU qui ont par leurs conseils et suggestions orienté le travail de la jeune équipe de GDA.